

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME QUINZIÈME

1896

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
L'PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^o, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1897

COMMUNICATION

LES PSEUDO-DOLMENS DE VAUDRAGON

COMMUNE DE LARAJASSE (RHONE)

PAR M. SAVOYE

Membre correspondant de la Société d'Anthropologie.

Lorsqu'on étudie la carte de distribution des monuments mégalithiques en France, on est frappé de leur rareté dans la partie orientale de notre pays. Le département du Rhône, en particulier, n'en possède aucun qui jusqu'ici ait mérité d'être classé comme tel.

Cette rareté peut provenir de diverses causes ; dans notre région, la principale est due sans doute aux saintes objurgations des évêques byzantins de Lyon, qui recommandaient à leurs fidèles la destruction des antiques pierres sacrées. Un grand nombre de localités ont cependant conservé certains de ces noms génériques que portent tous les lieux qui ont possédé les monuments grandioses de nos ancêtres néolithiques. Citons au hasard les noms suivants : Pierre plantée (communes de Vauxrenard, Theizé, Saint-Just-d'Auray) ; Pierrefite (Ronno et Dième) ; Pierre scellée (Le Châtoux) ; La grande Pierre (Charentay) ; le tombeau de Gargantua (Vauxrenard), etc. Ces monuments étaient donc relativement nombreux et ils n'ont pas tellement disparu qu'on ne puisse en retrouver des traces. Nous reviendrons d'ailleurs prochainement sur ce sujet.

Il y a quelques années, un membre fort distingué de la Société d'histoire de Lyon signala des dolmens dans les bois de Vaudragon, commune de Larajasse. Cette trouvaille fit grand bruit et nombre de curieux allèrent visiter ces monuments. Je fis comme eux au mois de septembre dernier.

Pris d'une belle passion pour tout ce qui touche au préhistorique,

j'avoue que j'éprouvai une forte déception à la vue de ces pseudo-dolmens.

Les « Pierres des Druides », comme on les désigne dans le pays, font partie d'un amas chaotique de roches granitiques formant l'éperon septentrional de la colline de Vaudragon. La pente étant assez forte, des blocs ont roulé dans toutes les directions et occupent toutes les positions possibles. Deux d'entre eux ont glissé de telle façon qu'ils forment des tables parfaitement horizontales. La plus grande de ces tables, tournée vers le N.-N.-E., a les dimensions suivantes : longueur 3^m80, largeur 3^m70, épaisseur moyenne 0^m80. A une dizaine de mètres au-dessus, se trouve la seconde table dont les dimensions sont d'environ un tiers plus petites.

L'homme n'est pour rien dans la position de ces blocs qui est tout à fait naturelle. Il n'existe pas de montants verticaux, les pierres de soutien, irrégulières, sont placées horizontalement et ne présentent entre elles aucune cavité ayant pu servir de crypte sépulcrale. Les environs, explorés avec soin, n'ont donné ni fragments de silex, ni indices pouvant faire supposer le séjour de l'homme préhistorique dans la région.

L'emplacement de ces monuments, sur une pente rapide, aurait été très mal choisi, alors qu'à quelques mètres au-dessus ou au-dessous, la disposition du sol donnait toutes les facilités désirables pour l'érection d'un dolmen et l'accomplissement des cérémonies funéraires. Chacun sait d'ailleurs que le transport de blocs de dimensions colossales n'embarrassait pas les constructeurs de dolmens.

Le nom de « Pierres des Druides » leur a été donné tout récemment par les gens du pays, qui ne seraient sans doute pas fâchés de faire croire à l'authenticité de ces monuments. Ils racontent aussi fort sérieusement que les cavités et les rainures absolument naturelles que présentent la surface de ces pierres ont servi à recueillir et à laisser écouler le sang des victimes.

Des raisons qui précèdent et malgré tout le plaisir que nous aurions éprouvé à confirmer la trouvaille des dolmens de Vaudragon, nous sommes forcés de les ranger parmi les monuments naturels qui simulent les constructions de l'homme.